

**Compte rendu à retourner à la D.D.T. SEFAER/FCP
Cité Administrative 49047-ANGERS Cedex 01**

Nom :

Prénom :

Adresse :

<i>Espèces</i>	<i>Nombre d'oiseaux détruits</i>
Pie bavarde	
Corbeaux Freux	
Corneille Noire	
Pigeon ramier	
Etourneau sansonnet	
Pigeon domestique	

Je vous rappelle que si le compte rendu n'est pas retourné, dûment complété, dans les 10 jours suivant la fin des opérations de destruction votre autorisation ne vous sera pas renouvelée l'année suivante.